

COMPTE RENDU (RESUME) DE LA REUNION DU CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE
LUNDI 28 SEPTEMBRE 2020, SALLE DES ACTES, 11H

Internes : 15

Mme Catherine ARAUJO (CR, CNRS, CERDI),
M. François AUBERT (Pr, CleRMa),
M. Olivier AZNAR (MCF-HDR, UMR Territoires)
Mme Anne-Blandine CAIRE (Pr, CMH),
M. Hervé CAUSSE (Pr, CMH),
M. Cyrille DOUNOT (Pr, CMH),
M. Charles-André DUBREUIL (Pr, CMH),
Mme Anne JACQUEMET-GAUCHE (Pr, Directeur du CMH),
M. Pascal LIEVRE (Pr, CleRMa),
M. Sylvain MARSAT (Pr, Directeur du CleRMa),
M. Alexandru MINEA (Pr, CERDI),
M. Grégoire ROTA-GRAZIOSI (Pr, Directeur du CERDI),
Mme Sonia SCHWARTZ (Pr, CERDI),
Mme Franceline BEYBOT BATISSON (gestionnaire ED SEJPG),
M. Johan GUIOT (gestionnaire CERDI)

Extérieurs : 6

Mme Frédérique ROUX (avocate)
M. Jean-Baptiste PERRIER (Pr, Université Aix-Marseille)
M. Nicolas FERRAND (Directeur de Macéo)
M. Xavier PERROT (Pr, Université de Limoges)
M. Patrick VILLIEU (Pr, Université d'Orléans)
M. Benoît NAUTRE (DGA Centre Jean Perrin, MCF associé UCA)

Doctorants : 5

M. Tiemele Aristide AFFROUMOU (CERDI),
M. Serge DAN (CleRMa),
Mme Macoura DOUMBIA (CERDI),
Mme Meriem HATIM (CleRMa),
M. Aubin VIGNOBOUL (CERDI),
Mme Régina Stéphanie SERI (Suppléante, CERDI)

Invités :

Mme Christine BERTRAND (Doyenne EDD)
Mme Rosa CAMPOS (Responsable Pole ED-HDR)
Mme Aurélie GROSCLAUDE (Directrice DRV)
M. Samuel GUERINEAU (Doyen EE)
M. Pierre HENRARD (VP recherche)
M. Patrice MALFREYT (Directeur CED)
M. Damien TALBOT (Doyen IAE)

Membres présents :

AFFROUMOU Tiemele Aristide ; AUBERT François ; AZNAR Olivier ; BEYBOT BATISSON Franceline ; DAN Serge ; DOUNOT Cyrille ; Charles-André DUBREUIL ; HATIM Meriem ; MARSAT Sylvain ; SCHWARTZ Sonia ; VIGNOBOUL Aubin

Membres excusés :

CAIRE Anne-Blandine (procuration) ; CAUSSE Hervé (procuration) ; JACQUEMET-GAUCHE Anne (procuration) ; Benoît NAUTRE ; Xavier PERROT (procuration)

Membres invités excusés :

TALBOT Damien

ORDRE DU JOUR

- Auditions des candidats aux contrats doctoraux de l'Université Clermont Auvergne
- Questions diverses

La séance débute à 11h05.

Auditions des candidats aux contrats doctoraux de l'Université Clermont Auvergne

Présentation des projets de recherche doctorale par les candidats aux contrats doctoraux qui ont été retenus :

*** Droit et Sciences Juridiques :**

- M. Antoine CARPENTIER: Les révisions constitutionnelles non-abouties sous la Ve république
- Mme Stéphanie PIGEON: De la puissance paternelle à l'autorité parentale. Approche historique et comparative (XVIe-XXe).

*** Economie:**

- M. Adrien GOSSELIN--PALI: Double fardeau de la malnutrition dans les pays en développement et politiques associées.
- Mme Déréna ATANGUEGNIMA: Migrations internationales et développement économique en Afrique

*** Gestion:**

- M. Daniel TAYLOR: Resilient and Sustainable Financial System-The Interaction Effects of Risk Management and Corporate Governance: Emerging Market Evidence
- Mme Zeinab AKIL: Connecting Agriculture System to the sustainability and financialization phenomena

Suite aux auditions faites par les candidats le directeur de l'école doctorale fait la proposition suivante aux membres du conseil:

Les présentations faites par les candidats non francophones devront être faites en langue française avec un support (papier, PowerPoint...) pour ceux qui en ont besoin.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

La discussion entre le candidat et les membres du conseil se fera dans la langue que maîtrise mieux le doctorant.

Afin de garder une certaine souplesse, le conseil décide de faire de cette proposition une pratique coutumière.

Les convocations que recevront les candidats préciseront que les auditions se feront en langue française.

Suite aux auditions le classement est adopté à l'unanimité.

Questions diverses

Conférences doctorales

Sonia Schwartz propose au conseil de l'école doctorale la conférence du Professeur Thomas Barney (Université Paris Est) « Premiers enseignements de la covid 19 pour la recherche en SHS ».

La conférence aura lieu par visioconférence.

La proposition de conférence est adoptée à l'unanimité par le conseil de l'école doctorale.

Budget

Le directeur de l'école doctorale demande aux membres du conseil l'utilisation qui pourrait être faite du reliquat budgétaire.

Il est décidé que l'école doctorale versera aux laboratoires (CERDI, CleRMa, CMH), le reliquat des thèses prévues et non soutenues ou soutenues en visioconférence et qui n'ont pas occasionnées de frais.

Les laboratoires pourraient utiliser le reliquat dans les domaines suivants :

- crédits de photocopies aux doctorants
- achat de matériels informatiques
- frais de traduction d'article
- frais de soumission d'article
- frais de relecture d'article
- achat d'ouvrages
- abonnements à des revues
- abonnements à des bases de données
- aide à la publication de la journée d'étude de l'association des docteurs en droit

Interrogation sur le nombre de pages du résumé devant être rédigées en français pour les thèses qui sont soumises en anglais

A ce jour n'ayant pas de réponse de l'université sur la demande de la modification du règlement intérieur de l'Ecole Doctorale sur cette question, le directeur précise qu'il faut continuer à se conformer au règlement intérieur actuel (résumé substantiel d'environ 25 pages).

Présidence d'un jury de thèse par un professeur émérite

Sur la question de savoir s'il est possible pour un professeur ou personnel assimilé émérite de présider un jury de thèse, le conseil décide d'interroger le service des affaires juridiques du Ministère de l'Enseignement Supérieur. Un courrier sera envoyé en ce sens par le directeur de l'école doctorale.

L'ordre du jour étant épuisé le directeur de l'école doctorale remercie l'ensemble des membres du Conseil pour leur présence.

La séance est levée à 12h00.

Cyrille Dounot
Directeur de l'École Doctorale